



SAINT-HERBLAIN : concertation préalable liée à une procédure de déclaration d'utilité publique valant mise en compatibilité du PLUm

<https://www.registre-dematerialise.fr/4160/>

Dates

Du lundi 29 août 2022 à 00h00 au lundi 12 septembre 2022 à 23h59

Contribution n°1 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 1 septembre 2022 à 15h59

L'aménagement de ce quartier arrive avec beaucoup de retard malheureusement. Alors que les premières études ont été conduites voilà près de 20 ans ce n'est que maintenant que le sujet semble se concrétiser. Coincée entre un quartier pavillonnaire et une RD à fort passage, l'idée d'y installer des collectifs en R+2 pose question. certes le besoin de logements est bien là mais le bourg de Saint herblain ne doit-il pas tirer la leçon de tous ces immeubles collectifs construits depuis 15 ans, mal insérés, laids eil faut l'avouer, sans aucune cohérence globale et surtout sans liaison avec l'existant. des objets posés un peu au hasard et envies des promoteurs et architectes..... Pourquoi réitérer ici? Pourquoi ne pas miser uniquement sur la maison quelque soit sa forme? Le terrain d'accueil du groupe scolaire pose également question de part sa forme et sa localisation.... on sent ici la demande très tardive de réserve foncière posée là où l'on peut pour ne pas perdre trop de recette foncière ! Et à l'heure prochaine du 0 imperméabilistaion nette comment faire pour réaliser ce quartier ? avec un PLUM très strict en mesures compensatoires pour les arbres, comment aménager cet ensemble? quid des zones humides présentes sur site? comment les compenser vous? Alors oui comme toute commune Saint Herblain manque de logement c'est vrai. Oui il est plus cohérent de poursuivre les aménagements en continuité des espaces bâtis existants mais ce projet est il encore au goût du jour? le plan masse de la page 8 fait plus penser à un copié-collé, à du déjà vu.....

Contribution n°2 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 2 septembre 2022 à 15h05

Pourquoi encore des immeubles collectifs? Il y en a plein de moches et mal conçus dans tous le bourg ! Vous ne trouvez pas que ça suffit non ?

Contribution n°3 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 5 septembre 2022 à 11h11

Dans la période actuelle est-il encore d'actualité de détruire des espaces naturels?

Contribution n°4 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 5 septembre 2022 à 11h46

comment allez vous contrôler les prix de vente des logements et leur

Contribution n°5 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 7 septembre 2022 à 10h33

Bonjour, Nous sommes dans une période qui nous démontre que le développement du territoire ne peut plus se faire comme avant. Oui Saint Herblain a besoin de loger les habitants mais il est temps de penser ce sujet autrement. Reconquérir les espaces à l'abandon (vieux centre industriel par exemple) serait plus pertinent d'un point de vue écologique que de venir supprimer des espaces de pleine terre. N'est-il pas temps de commencer à penser autrement? N'est-il pas temps de se dire STOP à la destruction des espaces non imperméabilisés? L'intérêt public évoqué dans la question doit se voir à une autre échelle : l'intérêt public pour les générations futures est de stopper l'urbanisation sur des terres agricoles, naturelles, non imperméabilisées. ce projet n'a plus de sens à l'aube de l'automne 2022 et se doit d'être abandonné.

Contribution n°6 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 8 septembre 2022 à 16h04

Pourquoi ne pas juste faire une école avec une conservation de terrains en pleine terre sur le reste du foncier? Vous ne trouvez pas que vous avez détruit assez d'espaces naturels depuis ces 30 dernières années? je vous invite à écouter l'excellente intervention d'Aurélien Barrau à l'université d'été 2022 du MEDEF qui nous explique qu'il est urgent de penser autrement. Et si cette nouvelle façon de penser commençait à St Herblain !

Contribution n°7 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 8 septembre 2022 à 16h10

Les éléments justificatifs énoncés dans les pièces de concertation posent pas mal de questions :

Les enjeux du projet d'habitat : Répondre aux besoins de logements pour tous : est-ce vraiment pour tous? comment faire vous?

Offrir des logements sous forme individuelle ou intermédiaire :encore du collectif (appelé ici intermédiaire!) : il y en a plein le bourg et ils sont affreux et mal intégrés

Permettre l'accès à la propriété aux ménages modeste : avec des maisons bas de gamme pourris au bout de 5 ans?

Revaloriser le site d'un point de vue paysager et architectural avec un traitement qualitatif

des espaces publics : le site est magnifique en l'état, pensez-vous vraiment que des espaces publics artificiels vont l'embellir?

Améliorer le maillage piéton à petite et grande échelle du quartier du Bourg : c'est un cul de sac : il n'y a rien à mailler !

Favoriser la ville des « courtes distances » (domicile / école) : c'est déjà le cas avec l'école existante

Participer à la transition énergétique à travers la production de logements neufs de qualité (conception durable des constructions, afin d'inscrire les futurs habitants dans un parcours résidentiel à long terme.) : et qui contrôle la qualité réelle des logements produits?

Maîtriser les coûts de production des logements : ce n'est pas la ville qui construit les logements, comment en contrôlez vous le prix?

Nous lisons toujours les mêmes objectifs, les mêmes arguments depuis des années pour justifier tous les projets de construction. Nous avons changé d'époque; il est temps de changer la façon dont les espaces naturels sont massacrés.

non à ce projet ! non à une nouvelle urbanisation !

Contribution n°8 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 8 septembre 2022 à 16h12

La compétence urbanisme a bien été déléguée à Nantes métropole non? pourquoi est-ce la ville qui mène ce projet?

Contribution n°9 (Web)

Déposée le dimanche 11 septembre 2022 à 15h23

Je pense que ce futur lotissement devrait loger des jeunes en couple ou pas. Nos jeunes ont besoin de ressentir la nature et ce qu'elle apporte psychologiquement en bien être.

Ils respecteront et participeront davantage à l'écologie et le système de la nature en général. Ils laisseront à leurs enfants qui naîtront dans la majorité dans ce lotissement, comme héritage tout cela..nos jeunes sont notre avenir et celui de la planète.

Attribuons les parcelles à nos jeunes ambitieux et plein d'avenir meilleur.

Mme KELES Ayfer.

Habitante de là commune de St herblain depuis 48 années.

Contribution n°10 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 12 septembre 2022 à 11h45

arrêtez de détruire les espaces naturels et agricoles, stop à ce projet

Contribution n°11 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 12 septembre 2022 à 12h41

Ce projet, dépassé, va à l'encontre de tout ce qui est recommandé en terme d'aménagement du territoire. Contenir l'étalement urbain est une urgence absolue afin de conserver les terres agricoles. Que de belles paroles peu suivies par nos élus !!!

La commune de Saint -Herblain a suffisamment d'emplacements pour la construction d'immeubles. Les zones industrielles et artisanales offrent un nombre impressionnant de parcelles vacantes ou en friches occupées le plus souvent par les Romes ou les gens du voyage.

Ce qui permettrait un mixage intéressant de l'habitat avec les services et l'artisanat, pouvant limiter les déplacements pour le travail.

Imposer de construire des étages au dessus des locaux commerciaux ou artisanaux pour l'habitat (voir aménagement route de Vannes). La aussi on oblige de densifier les centres urbains alors que dans ces zones tout est de plein pied !!!

Essayer de revoir et d'innover dans l'urbanisme afin d'éviter les erreurs du

passé. Le sillon de Bretagne coupé en deux, à quel coût ? La concentration de l'habitat, voir Bellevue, où on démolit pour reconstruire, rien de changé !! On a pourtant du recul avec Malakoff, mais on continue. Les aménageurs manqueraient ils d'idée? Les collectivités leur imposeraient ils leur type de développement ?

Contribution n°12 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 12 septembre 2022 à 15h58

Nous sommes ici face à un projet qui avait peut être encore du sens en 2000-2010 mais maintenant? Il est fini le temps de la consommation irrationnelle des terres agricoles ! Et même si ces terrains n'ont plus de vocation agricole depuis longtemps les catastrophes naturelles nous amènent à constater que la conservation d'espaces de pleines terres est un impératif vital. Pourquoi la ville de Saint Herblain veut-elle aller à l'encontre de ce constat évident? Pourquoi construire encoe en grignotant des terres vierges alors que tant d'espaces déjà urbanisés sont à ré-inventer? Il est plus que temps d'admettre que détruire des terres naturelles est tout sauf de l'intérêt public.

Contribution n°13 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 12 septembre 2022 à 23h34

Arrêter votre urbanisation sauvage et désastreuse
